



LES PASSERELLES

CENTRE DE VIE ENFANTINE
PAYERNE | CORCELLES

PROJET PEDAGOGIQUE

CVE LES PASSERELLES Payerne - Corcelles

Mise à jour : juillet 2022

Table des matières

1. PROJET PEDAGOGIQUE	3
1.1 Introduction	3
Valeurs pédagogiques	3
Objectifs institutionnels	3
1.2 Accueil des familles et des enfants	3
Accueil des enfants	3
Temps de retrouvailles entre l'enfant et sa famille	3
Relation avec les familles	3
Familiarisation	4
2.3 L'enfant au CVE.....	4
Moments de découvertes	4
Youp'la bouge	4
Pédagogie par la nature	5
Temps de repas	5
Temps de repos	6
Temps de soins	6
Sécurité affective	6
Règles et limites.....	6
1.4 Politique en matière de formation	7
1.5 Accueil des enfants à besoins particuliers.....	7

1. PROJET PEDAGOGIQUE

1.1 Introduction

Valeurs pédagogiques

A créer

Objectifs institutionnels

Les objectifs visés par l'institution sont :

- L'accueil de l'enfant
- La collaboration avec la famille
- Le travail en équipe et le rôle de l'équipe éducative

1.2 Accueil des familles et des enfants

L'enfant a besoin, quand il est petit, de continuité : c'est pour cela que le travail avec les familles est primordial. Il ne s'agit en aucune manière de s'immiscer dans leur vie, mais de chercher avec elles des repères, des points d'ancrages qui peuvent aider l'enfant.¹

Accueil des enfants

L'accueil du matin est le premier lien de la journée entre les professionnels, les enfants et les familles. Il est important pour nous que chacun trouve sa place et soit attendu.

L'accueil du matin permet aux familles de nous transmettre toutes les informations nécessaires sur l'état de santé de l'enfant, sa forme et sa dynamique, ses particularités et anecdotes importantes pour le bon déroulement de la journée de l'enfant. Ce moment permet de créer des liens, un partenariat avec les familles et de développer la sécurité affective des enfants si importante dans leur évolution. Ce moment de transition entre la maison et le CVE est souvent ritualisé de manière à ce que chaque enfant puisse investir les lieux et se sentir en sécurité. Nous accueillons les émotions de manière bienveillante et respectons au mieux les besoins lors de la séparation entre l'enfant et sa famille.

Temps de retrouvailles entre l'enfant et sa famille

Comme lors du moment de l'accueil, le temps de retrouvailles entre l'enfant et sa famille est un moment de transition important. Il permet à chacun de se retrouver après avoir vécu des moments l'un sans l'autre. Ce moment est souvent ritualisé selon les besoins de chacun. Il est important que l'équipe éducative puisse accompagner enfant et famille durant ce moment en tenant compte des besoins de chacun. Durant ce moment, l'éducatrice pourra transmettre à la famille les moments importants qu'a vécu l'enfant durant sa journée au CVE. Ce moment permet de créer des liens et un partenariat avec les familles.

Relation avec les familles

La relation avec les familles est indispensable pour accueillir et accompagner chaque enfant dans son développement. Elle permet de créer des liens de confiance. Trouver l'équilibre entre la famille, le professionnel et l'institution est la base du partenariat. Dans la collaboration avec les parents, la reconnaissance de leurs compétences par le professionnel est indispensable.

¹ BOSSE-PLATIERE Suzon, *Accueillir le jeune enfant : Quelle professionnalisation ?*, p.153.

Chaque famille est accueillie dans son individualité en respectant son histoire de vie, sa culture, ses croyances, ses ressentis, ses besoins, tout en tenant compte de la réalité du terrain du groupe (règlements cantonal et institutionnel, locaux, collectivité, etc.).

L'objectif du partenariat avec chaque famille est de pouvoir avancer ensemble famille et professionnel pour le bien-être de l'enfant.

Le rôle des professionnel.le.s est de mettre en place les outils (entretiens, soirées de parents, etc.) pour permettre de créer ce partenariat avec les familles.

Dans une définition du partenariat entre les parents et les professionnel.le.s, Laurence Rameau (2014) explique que « les deux parties [...] ont à partager des points de vue, des valeurs éducatives, des savoirs qui peuvent s'avérer différents, divergents, contradictoires, mais sont exprimables et tout autant respectables les uns que les autres »

Familiarisation

La période de familiarisation est une période primordiale. « *La familiarisation est un processus qui consiste à s'habituer à des individus, une situation ou des objets. Il s'agit d'appréhender des éléments nouveaux pour se sentir à l'aise avec eux au bout d'un certain temps.* »² :

- La famille se familiarise aux nouvelles personnes qui vont s'occuper de leur enfant, au lieu dans lequel leur enfant sera accueilli, au fonctionnement du CVE.
- L'enfant se familiarise avec les éducatrices qui s'occuperont de lui, avec les lieux dans lesquels il sera accueilli, avec les autres enfants présents dans le groupe.
- L'éducatrice se familiarise avec la famille pour apprendre à connaître leurs habitudes, leurs besoins, leurs organisations, leurs rythmes.

Lors des changements de groupe, la familiarisation est effectuée par l'équipe éducative sous forme de passage de relais (entretiens, soirée de parents...).

2.3 L'enfant au CVE

Moments de découvertes

L'enfant est sans arrêt stimulé par son environnement et par les autres. Il explore le monde par mimétisme, par le toucher, par des expériences, par les découvertes qui l'entourent.

Il est important que l'enfant puisse faire ses propres expériences et à son rythme.

Le rôle des professionnel.le.s est de proposer ces moments de découvertes en fonction du groupe dans lequel l'enfant est accueilli, son âge, son développement, etc.

Youp'là bouge

Le CVE Les Passerelles est labellisé Youp'là bouge. Le but de ce projet est de³ :

- Favoriser et promouvoir la mobilité des enfants entre 0-4 ans dans les structures d'accueil du jeune enfant.

² <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/familiarisation/>

³ <https://www.youplabouge.ch/wp-content/uploads/ylob-depliant-flyer-2019-rv.pdf>

- Développer la connaissance de leur corps.
- Améliorer leur habilité à travers différents exercices (faire une roulade, se balancer, grimper, etc.).
- Considérer le mouvement comme faisant partie intégrante du quotidien des structures d'accueil du jeune enfant.
- Proposer aux éducateurs/trices des cours de formation continue sur l'importance et le sens du mouvement.
- Proposer aux enfants des activités adaptées et les transmettre avec plaisir.
- Intégrer les parents au projet (séance d'informations, soirées de parents, etc.).
- Appliquer les principes de Youp'là bouge à la maison et durant les loisirs.

Chaque groupe amène le mouvement de manière spécifique et avec du matériel adapté à l'âge des enfants. Le matériel choisit par les équipes est adapté aux besoins des enfants et leur permet d'explorer divers univers à travers le jeu. Les équipes ont défini leur choix de matériel en mettant le mouvement au centre des intérêts de l'enfant.

Pédagogie par la nature

L'importance de la nature et de la connexion avec le monde extérieur est très présent au CVE Les Passerelles.

La pédagogie par la nature se base sur un apprentissage permettant de répondre aux besoins des stades de développement de l'enfant, affectif, social, cognitif, sensoriel et moteur en éveillant la relation de l'enfant à son environnement, en faisant des expériences directes avec la nature, par la prise de conscience⁴. Le CVE Les Passerelles estime que quel que soit la météo, elle est riche en expérimentation

La pédagogie par la nature s'expérimente par :

- Le jardin pédagogique « La rencontre des Passerelles »
- Les balades
- Les espaces extérieurs (terrasse, jardin, parc)
- Le jardinage

Temps de repas

Les repas répondent à un besoin physiologique de base : se nourrir. Autre que ce besoin physiologique, le temps de repas est un moment important pour le développement de l'enfant que ce soit au niveau collectif ou individuel. Les professionnel.le.s accompagnent les enfants à travers les valeurs suivantes :

- Le partage
- La curiosité
- Le plaisir
- L'échange
- La convivialité
- La diversité

Le CVE Les Passerelles collabore avec le Cochon d'Or pour les repas. Les repas sont équilibrés, variés et adaptés au développement de l'enfant. Ils sont livrés chaque jour.

⁴<https://geducation.ch/pedagogie-par-la-nature/#:~:text=La%20p%C3%A9dagogie%20par%20la%20nature,Par%20la%20prise%20de%20conscience.>

Nous proposons différents moments de repas : le déjeuner, le dîner et le goûter. Toute demande de régimes particuliers doit être préalablement soumise à la direction pour respecter la convention mise en place avec le traiteur.

Temps de repos

Afin de répondre aux besoins physiologiques des enfants, des siestes et moments de repos sont proposés durant la journée en fonction de leurs besoins. Ce moment est bénéfique pour que l'enfant puisse se ressourcer, vivre un moment individuel et être à l'écoute de ses besoins.

Chaque groupe tient compte de la sécurité affective des enfants en fonction de leur développement et de leurs besoins individuels en tenant compte de la collectivité. Chaque enfant peut être accompagné de ses objets transitionnels.

Temps de soins

L'organisation de la journée prévoit des moments consacrés à l'hygiène et aux soins :

- Lavage des mains et du visage
- Moment de change
- Apprentissage de la propreté
- Lavage des dents
- Éviction des maladies

Ces moments sont considérés comme des apprentissages et des exercices visant l'autonomie des enfants. Les professionnel.le.s veillent au bien-être corporel de l'enfant avec respect et bienveillance. Le rythme d'acquisition de la propreté de chaque enfant est respecté.

Le document « Les maladies » permet aux familles et aux professionnels de s'orienter en cas de maladie. Une décharge doit être signée par la famille en cas d'administration de médicament venant de la maison.

Sécurité affective

Les professionnel.le.s, par leur présence, sont à l'écoute des demandes affectives des enfants et leur permettent d'exprimer librement leurs émotions. Afin de développer leur confiance et leur estime de soi, ils les écoutent et les encouragent à s'exprimer librement. Ils accompagnent chaque enfant selon son rythme dans cette recherche de sécurité affective. Il est important que chaque enfant puisse se sentir en sécurité pour pouvoir faire de nouvelles découvertes, de nouveaux apprentissages et aller à la rencontre de l'autre.

Chaque enfant est valorisé pour ses capacités, orienté et guidé en cas de difficultés.

Règles et limites

Les règles de vie et les limites donnent à l'enfant un cadre solide et rassurant qui va lui permettre de grandir et de se développer dans un climat sécurisant et bienveillant.

Certaines règles et limites sont indispensables pour se développer et apprendre la vie en collectivité. Elles permettent d'apprendre à se respecter et à respecter l'autre. L'objectif des règles et limites est aussi d'assurer la sécurité physique des enfants.

Les règles et limites sont faites pour être testées par les enfants. Cela fait partie de leur développement de vérifier si les règles sont immuables et également de vérifier la pertinence de la règle par eux-mêmes.

1.4 Politique en matière de formation

La direction des Passerelles encourage et soutient les professionnel.le.s à participer à des formations continues. Des retours de ces journées de formation sont partagées lors des colloques pour enrichir les réflexions pédagogiques.

La formation des futurs professionnel.le.s a une place importante au sein du CVE. Le CVE engage des éducateurs en emploi, des apprentis assistants sociaux éducatif et des stagiaires. Il est important de pouvoir former des professionnel.le.s compétents en leur transmettant nos connaissances, compétences, savoir-faire et savoir-être.

Pour former au mieux les futurs professionnel.le.s, les référents doivent avoir suivi une formation adéquates et reconnues (FPP ou FEE).

1.5 Accueil des enfants à besoins particuliers

« Tous les enfants ont leur place au sein de notre société y compris ceux qui présentent des besoins plus spécifiques dans leur développement. En effet, l'inclusion et l'égalité de tous les êtres humains sont présentes dès la naissance et cet aspect est inscrit à l'art. 8, al. 2 de la Constitution fédérale. Cette loi affirme que nul ne doit subir de discrimination du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.

Une Convention internationale relative aux droits de l'enfant vu le jour en 1989 et la Suisse s'est engagée dans cette convention en 1997. La Suisse prend en considération les besoins de soutien particuliers des enfants handicapés en leur garantissant une intégration sociale aussi complète que possible et un épanouissement personnel, y compris dans le domaine culturel et spirituel (art. 23). »

« Depuis 2006, le canton de Vaud dispose d'une loi sur l'accueil de jour des enfants. Le Département en charge de la pédagogie spécialisée peut subventionner l'encadrement nécessaire à l'accueil d'un enfant ou d'un jeune dont l'état exige une prise en charge éducative particulière principalement en raison d'un trouble invalidant ou d'une déficience.»⁵

Le CVE collabore avec la famille et les différents professionnel.le.s externes pour avoir tous les outils et ressources nécessaires à cette accueil et définir au mieux les besoins de l'enfant. Pour pouvoir accueillir l'enfant et répondre aux objectifs pédagogiques définis pour lui, il peut être nécessaire d'avoir une personne supplémentaire sur le groupe pour accompagner l'enfant et le groupe. La demande est faite par la famille et le CVE pour un octroi financier pour du soutien éducatif, auprès de l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) du Canton de Vaud.

⁵ Travail de diplôme ARPIH, BADER Jenny « Harmoniser le soutien éducatif au sein du centre de vie infantine « Les Passerelles », 2021.